



FORMATION

# Alcool et drogue, toutes les clés d'une politique de prévention

## Avantages

- ✓ Appliquer au sein de l'entreprise une politique efficace en matière de consommation d'alcool et de drogue.
- ✓ Identifier les premiers signes d'une éventuelle consommation problématique.
- ✓ S'attaquer de manière proactive à cette consommation problématique.

## Objectifs

- Les conséquences de l'abus d'alcool sur le lieu de travail ne sont pas négligeables, tant pour la société que pour le collaborateur concerné. Il génère notamment une augmentation du nombre des accidents du travail et du taux d'absentéisme, une baisse de production et le chômage mais a également une influence néfaste sur l'ambiance de travail. Les relations du collaborateur avec ses collègues se détériorent rapidement.
- Actuellement, peu de sociétés belges appliquent une politique en matière de consommation d'alcool. Investir dans la prévention comporte pourtant de nombreux avantages. A long terme, l'ambiance de travail et la santé des collaborateurs s'en trouvent améliorées, d'où un taux d'absentéisme moins élevé. Depuis le 1er avril 2009, une nouvelle CCT 100 est entrée en vigueur. Celle-ci dispose que toutes les sociétés devront mettre en place une politique en matière de consommation d'alcool et de drogue d'ici le 1er avril 2010.
- La formation « alcool et drogue » constitue dès lors un cadre de référence qui permet aux participants d'en savoir plus sur la problématique de l'abus d'alcool et de drogue ainsi que de mieux comprendre les bases nécessaires au développement d'une bonne politique de prévention en la matière.

## Méthode d'exécution

- Session de formation interactive au cours de laquelle les sujets suivants sont abordés :
  - description des notions : quand est-il question de consommation problématique ? Quels sont les symptômes, les causes et les conséquences ?
  - bases essentielles pour le développement d'une bonne politique en matière d'alcool et de drogue : formation et instructions, réglementation avec accent sur les aspects juridiques, procédures et soutien.
- Durée de la formation : 4 heures.
- Nature de la formation :
  - dans les locaux de la société pour les groupes de minimum 5 personnes (max. 18 personnes) ;
  - formation ouverte pour des groupes de 8 à 18 personnes.

## Résultat

- Les participants sont en mesure d'aborder la problématique de l'abus d'alcool et de drogue de manière plus efficace et davantage conforme à la politique.
- Les participants peuvent détecter plus tôt les signes d'un éventuel abus.
- Les participants peuvent épauler de manière plus structurée un collaborateur qui a des problèmes d'alcool ou de drogue.